

RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé

Master Spécialité « Métiers de l'Enseignement et de la Formation – Education Physique et Sportive »

Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification
Université Montpellier I Université Aix-Marseille II Université de Nice	Présidents des Universités concernées

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau : 1 (nomenclature de 1969)

Code NSF 333

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Le titulaire du master STAPS spécialité « Métiers de l'enseignement – Education Physique et Sportive » possède une formation professionnelle liée à l'enseignement effectif de cette discipline, une connaissance approfondie du système éducatif, et les compétences nécessaires pour mener une démarche de réflexion, d'innovation et de recherche dans le domaine de sa discipline et de son enseignement. Il satisfait aux missions de l'enseignant, définies par la circulaire no. 97-123 du 23 mai 1997

1. Il exerce sa responsabilité au sein du système éducatif : il est capable de situer son action dans le cadre de la mission que la loi confère au service public d'éducation, et contribue au fonctionnement et à l'évolution du système éducatif.
2. Il exerce sa responsabilité dans la classe : Il connaît sa discipline, sait construire des situations d'enseignement et d'apprentissage, et sait conduire ses classes. Il est ainsi capable, dans la spécificité de sa discipline, de concourir à l'atteinte des objectifs généraux du système scolaire.
3. Il exerce sa responsabilité dans l'établissement scolaire : Il est partie prenante du projet d'établissement qu'il contribue à élaborer et qu'il met en œuvre. Au sein de la communauté scolaire, il est membre d'une ou plusieurs équipes pédagogiques et éducatives. Il participe au suivi, à l'orientation et à l'insertion des élèves en collaboration avec les autres personnels, d'enseignement, d'éducation et d'orientation. Il est préparé à établir des relations avec des partenaires extérieurs auprès desquels il peut trouver ressources et appui pour son enseignement.

Au-delà du métier d'enseignant dans une discipline spécifique, le titulaire du master STAPS spécialité « Métiers de l'enseignement – Education Physique et Sportive » possède un socle solide de connaissances, méthodes et compétences, qui lui permettent d'envisager une évolution de carrière dans le domaine administratif (direction d'établissement, etc.), de la formation de formateur (enseignant à l'université, etc.) ou de la recherche.

Compétences ou capacités évaluées :

La spécialité « Métiers de l'enseignement – Education Physique et Sportive » vise plus particulièrement le développement des quatre compétences suivantes :

1. Connaître le métier d'enseignant

1.1 Le métier d'enseignant fonctionnaire de l'état:

- connaissances portant sur les textes et les principes fondant le métier d'enseignant ;
- connaissance institutionnelle, historique, sociologique, éthique du métier d'enseignant ;

1.2 Le métier d'enseignant d'EPS.

- maîtrise des savoirs à enseigner basée sur une connaissance des textes officiels relatifs à l'enseignement de l'EPS et des autres textes de l'enseignement scolaire ;
- capacité à concevoir des projets locaux d'enseignement (établissement, EPS, AS, cycles etc...).

2. Savoir pratiquer l'enseignement :

2.1 Savoir appréhender la diversité des publics scolaires :

- connaissance pratique approfondie de la diversité de l'activité des élèves au cours des enseignements ;
- compétences professionnelles en matière d'animation du groupe classe (gestion des groupes, de l'hétérogénéité...).

2.2 Savoir enseigner les APSA des programmes des collèges et lycées :

- acquisition d'un certain niveau de pratique personnelle permettant de mieux appréhender les difficultés que les élèves rencontrent et d'envisager des solutions adaptées à leurs besoins ;
- connaissance approfondie des problèmes d'apprentissage rencontrés aux différents niveaux de pratique scolaire ;
- maîtrise des techniques et outils d'enseignement utilisés dans ces contextes.

3. Développer une démarche réflexive et scientifique sur sa pratique

3.1 S'inscrire dans une dynamique d'innovation et de recherche :

- formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- formation aux méthodologies statistiques et de la recherche en sport et en EPS ;
- renforcement dans une langue étrangère.

3.2 Développer une réflexion sur sa pratique professionnelle :

- stages professionnels ;
- suivi théorique et méthodologique.

4. Se préparer spécifiquement aux épreuves des concours

- compétences liées aux épreuves des concours de recrutement ;
- maîtrise de l'argumentation et de l'expression écrite ;
- formation à la communication et à la maîtrise de l'entretien.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

Education Nationale

Universités

Collectivités territoriales

Associations

Types d'emplois accessibles

- Professeur certifié EPS
- Professeur agrégé EPS
- Professeur des Ecoles

- Conseiller pédagogique primaire EPS
- Chef d'établissement
- Inspecteur Pédagogique
- Conseiller principal d'Education

(sous réserve de réussite aux concours correspondants)

Compte tenu des compétences acquises, d'autres types d'emplois peuvent être envisagés, en dehors de l'Education Nationale

- Chef de projets éducatifs
- Chargé de développement et d'innovation en matière de formation;
- Responsable de formation en centre spécialisé (insertion, retraite, thalassothérapie)
- Chargé de mission dans une collectivité territoriale
- Responsable de formation dans les fédérations sportives et leurs organes déconcentrés

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

22111, 22121, 22131, 22141, 22142

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette spécialité de Master est organisée en quatre semestres d'enseignements (sauf VAE) et comprend un ou plusieurs stages longs en milieu professionnel. L'architecture des formations vise à l'équilibre entre enseignements théoriques et enseignements pratiques. L'intervention de professionnels est une garantie et une preuve des liens entre acteurs de terrain et université.

Volume horaire global par étudiant en Master 1 et en Master 2 : semestres de 200 à 250 heures

Les stages en situation professionnelle forment le noyau dur de la formation, ils revêtent une importance particulière. Ils font l'objet d'un mémoire et d'une soutenance.

Les contenus de formation

- Connaissance des contextes, des enjeux, des structures de l'EPS
- Connaissance des dispositifs, enjeux et structures européens et internationaux de l'EPS
- Connaissances réglementaires, juridiques et éthiques de l'éducation
- Connaissances scientifiques et technologiques liées à l'analyse des pratiques motrices
- Connaissances scientifiques et technologiques liées au développement des compétences en éducation
- Culture et méthodologie des programmes éducatifs
- Enseignement épistémologique et méthodologique de la recherche
- Outils technologiques et de communication dans le domaine de la formation
- Stages et mémoires professionnels
- Anglais

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé indéfiniment.

<i>Conditions d'inscription à la certification</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Indiquer la composition des jurys</i>
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage	X		
Après un parcours de formation continue	X		

En contrat de professionnalisation	X		
Par candidature individuelle	X		
Par expérience	X		
<i>Date de mise en place :</i>			

Liens avec d'autres certifications	Accords européens ou internationaux

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Références autres :

Pour plus d'information

Statistiques :

Autres sources d'informations :

www.staps.univ-montp1.fr

Lieu(x) de certification :

Université Montpellier I, Université Aix-Marseille II, Université de Nice

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Université Montpellier I, Université Aix-Marseille II, Université de Nice

Historique :

-

Liste des liens sources

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

www.univ-montp1.fr